



Communiqué de presse

Rennes, le 9 octobre 2020

Audiar / Présidence d'André CROCQ

André Crocq, 1^{er} Vice-président de Rennes Métropole délégué à la prospective, à l'animation territoriale et aux coopérations, a été élu Président de l'Audiar, l'agence d'urbanisme de Rennes, lors de l'Assemblée générale et du Conseil d'administration du 8 octobre 2020.

Il prend la suite d'Emmanuel Couet, ancien Président de l'Audiar et ancien Président de Rennes Métropole.

André Crocq sera accompagné dans ses fonctions par un Bureau et un conseil d'administration*.

Créée par l'État et le District de Rennes en 1972, l'Audiar est un outil d'aide à la décision en matière de développement territorial, d'aménagement durable et de planification stratégique. Elle anime un large partenariat rassemblant l'État, Rennes Métropole et ses communes, la Région Bretagne, le Département, les communautés de communes avoisinantes, le Pays de Rennes ainsi que Saint-Malo Agglomération, Dinan Agglomération et Lamballe Terre et Mer.

Lieu de réflexion et d'échange entre les acteurs du développement local, l'agence contribue aux coopérations territoriales et à l'élaboration de projets partagés. Elle apporte également son soutien technique au Conseil de développement de la Métropole de Rennes.

L'équipe, composée d'une quarantaine de spécialistes (urbanistes, paysagistes, économistes, démographes, statisticiens, cartographes...), est dirigée par Alain Bénesteau.

Les études de l'Audiar sont consultables sur son site internet : www.audiar.org

Twitter : @audiar_infos

* [Liste des membres du conseil d'administration et du bureau sur le site de l'audiar](#)



AGENCE D'URBANISME
ET DE DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE

3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
T : 02 99 01 86 40
www.audiar.org

Contact
Alain Bénesteau
02 99 01 85 10
a.benesteau@audiar.org